

Le Crédit Coopératif : lauréat du 15^{ème} Trophée RSE de la profession comptable

Le Crédit Coopératif, banque de l'économie sociale et solidaire, est lauréat du Trophée RSE de la profession comptable, co-organisé par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), dans la catégorie "meilleur rapport développement durable obligatoire".

Cette distinction vient récompenser la qualité et l'effort de transparence des données publiées par le Crédit Coopératif en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

La remise des prix a eu lieu le 18 juin 2015 au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Le rapport annuel du Crédit Coopératif récompensé par le Trophée RSE de la profession comptable

Le Trophée RSE vient récompenser les entreprises qui publient leurs informations environnementales, sociales et sociétales de façon pertinente, transparente et fiable. Lauréat de la catégorie « meilleur rapport développement durable obligatoire », le Crédit Coopératif voit la qualité des données qu'il publie reconnue. Le rapport développement durable du Crédit Coopératif est intégré au [rapport annuel](#).

Pour Jean-Louis Bancel, Président du Crédit Coopératif : « Ce Trophée consacre la démarche de transparence et d'exhaustivité des informations que nous publions pour rendre compte à nos parties prenantes de nos activités et de nos impacts sur la société et l'environnement. Ces données permettent de mieux comprendre où nous en sommes vis-à-vis des enjeux de RSE et d'identifier nos axes de progrès. ».

A savoir : le rapport annuel 2014 du Groupe Crédit Coopératif obtient également pour la troisième année consécutive la certification du Global Reporting Initiative (GRI), référentiel reconnu en matière de restitution d'informations sur le développement durable. En se référant au niveau d'application A+, le Crédit Coopératif satisfait aux exigences les plus élevées de contenu d'informations extra-financières de la GRI3.

En savoir plus sur le Trophée RSE de la profession comptable : [ici](#)

À propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif

<http://www.credit-cooperatif.coop/>

Contacts presse :

Crédit Coopératif

Tiara de Cerval – 01 47 24 83 47

Laurence Moret – 01 47 24 83 37

presse@credit-cooperatif.coop